OFFRE DE STAGE

Précarité alimentaire en milieu rural : repérer les besoins, mobiliser les acteurs et préparer des réponses territoriales adaptées

Durée : 6 mois, à partir de mars 2027

Présentation de la structure et du territoire

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin est composé de 75 communes situées à cheval sur deux départements (Haute-Vienne, Dordogne), et de 6 villes-portes. Le PNR Périgord-Limousin est un territoire rural. Ce territoire, principalement dédié à l'élevage, se distingue par ses étendues de pâturages et de bocages, ainsi que ses petites vallées encaissées, dissimulées dans d'épaisses couvertures boisées.

Depuis 2017, le syndicat mixte du Parc porte un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en faveur d'une agriculture et d'une alimentation saine, locale et de qualité pour tous. En 2025, ce projet a bénéficié d'un label de niveau 2 par le ministère, pour son approche transversale de l'alimentation intégrant aussi bien les enjeux d'éducation, d'environnement, de santé, de justice sociale, de culture, de production, ou encore de gouvernance.

Le territoire du Parc est caractérisé par sa forte ruralité, la présence de nombreux restaurants scolaires (49 portés par les municipalités, une diversité de productions agricoles locales et un potentiel nourricier estimé à 99% (source Territoires Fertiles), mais aussi par des situations de précarité alimentaire qui restent à mieux caractériser.

Le PAT est porté par un comité de pilotage composé d'élus du territoire et de partenaires acteurs de l'alimentation sous différents angles (culture, agriculture, santé, recherche, éducation, lutte contre le gaspillage…), et animé par le syndicat mixte du Parc.

Contexte du projet

Le Projet Alimentaire Territorial du Parc est bâti autour de trois axes de travail :

- Sensibiliser à une alimentation ancrée dans l'agriculture locale pour la justice sociale, la santé humaine et environnementale
- Outiller les restaurants collectifs ruraux pour développer une cuisine locale, saine et faite maison, au-delà des objectifs d'EGalim
- Maintien d'une agriculture nourricière et adaptation au changement climatique

Intégrée dans le 1er axe de travail, la thématique de la précarité alimentaire fait partie des thématiques obligatoires dans le cadre d'un PAT de niveau 2. Or, ce sujet est aujourd'hui peu exploré au sein du PNR Périgord-Limousin.

La précarité alimentaire, bien que présente sur l'ensemble du territoire français, peut rester peu invisible dans les territoires ruraux, et notamment au sein des PNR. Les données

disponibles ne suffisent pas toujours à caractériser les situations locales. Il importe de croiser des données chiffrées avec des analyses qualitatives, en prenant en compte l'accessibilité économique et géographique à une alimentation de qualité, les difficultés de mobilité ainsi que le recours et le non recours aux dispositifs existants.

En 2024, le Parc, en partenariat avec l'université de Limoges, a eu l'opportunité d'initier un travail d'analyse sur une communauté de communes au travers d'un *Atelier Hors les Murs*. Ce travail a conforté la nécessité de travailler ce sujet en intégrant les spécificités de la ruralité.

En 2025-2026, le Parc a animé un groupe de travail inter-Parcs sur la question du rôle des PNR dans la lutte contre la précarité alimentaire (projet MIELLAT). Il en est ressorti comme point central l'importance de construire une vision partagée. Le diagnostic territorial permet de rendre visibles des situations souvent méconnues, de construire une vision partagée, de mobiliser les acteurs et de faire émerger des « élus sentinelles » capables de porter ces enjeux dans la durée. A la suite des élections municipales de 2026, le parc peut également accompagner la sensibilisation des élus aux enjeux de santé et d'alimentation sur le territoire.

Un diagnostic concerté renforce également les liens entre acteurs et favorise de nouvelles actions communes. Il permettra de préciser la valeur ajoutée du Parc dans la lutte contre la précarité alimentaire, en complémentarité avec les compétences et interventions des collectivités, des acteurs sociaux, des associations et des professionnels de santé. Il s'agira notamment d'identifier les leviers du PAT en matière de mobilisation des acteurs, d'accès à une alimentation locale et de qualité et de coopérations territoriales.

Le positionnement du Parc à l'interface de deux départements facilite le partage des initiatives et renforce les coopérations territoriales.

Objectifs

L'objectif du projet est de réaliser sur le territoire un diagnostic de précarité alimentaire en lien avec les enjeux de santé des populations. Ce diagnostic doit permettre aux élus et partenaires de mieux comprendre les besoins et les spécificités du contexte rural, de construire une vision partagée et d'identifier des premières pistes d'action réalistes dans le cadre du PAT. Il ne s'agit pas de définir à lui seul une politique complète de lutte contre la précarité alimentaire, mais de préparer les conditions d'une démarche collective pérenne.

Sous la responsabilité de la chargée de mission « Alimentation et circuits courts » du Parc naturel régional et au sein de la cellule Adaptation au changement climatique, le.la stagiaire aura pour mission de :

La démarche sera conduite par étapes sur les six mois du stage : analyse des données et repérage des acteurs ; entretiens et confrontation aux réalités de terrain ; concertation, restitution et premières propositions d'action. Les investigations seront priorisées avec la tutrice de stage afin de tenir compte des moyens et du calendrier.

1. Réaliser un diagnostic de la précarité alimentaire à l'échelle du PNR :
   - Compiler et analyser les données existantes sur la précarité alimentaire, la santé et les conditions d'accès à l'alimentation sur le territoire, en identifiant les limites des sources, puis produire des représentations cartographiques et des supports synthétiques pour sensibiliser les acteurs publics et privés.
   - Réaliser des entretiens qualitatifs, auprès des acteurs concernés (association d'aide alimentaire, collectivités territoriales, acteurs privés, missions sociales, etc.) dans le respect du consentement et de la confidentialité, pour :
     - Comprendre l'évolution de la précarité alimentaire sur le territoire
     - Comprendre les profils et les besoins des personnes en situation de précarité
     - Identifier les contraintes, notamment en matière d'approvisionnement et de mobilité et de démarches « d'aller-vers », liées en particulier au contexte rural du territoire.
     - Identifier les points forts et les limites des dispositifs existants ainsi que les situations de non-recours.
   - Analyser les complémentarités des dispositifs existants et identifier les principaux axes de progression.
- Recenser et cartographier les dispositifs, services, lieux et initiatives existants (aide alimentaire, épiceries sociales, jardins partagés, ateliers cuisine, permanences, etc.), ainsi que les secteurs moins bien desservis.

2. Initier une démarche de coordination territoriale :
   - Co-organiser avec la chargée de mission PAT une concertation avec les partenaires du territoire associant les collectivités, les acteurs sociaux, associatifs, agricoles et de santé du territoire.
   - Contribuer à la mise en réseau des acteurs et à l'organisation d'un temps fort de rencontre, permettant de partager et discuter les constats du diagnostic.
   - Proposer un plan d'actions dans le cadre du PAT, des pistes d'action hiérarchisées, indiquant les partenaires potentiels, les conditions de mise en œuvre et le rôle envisageable du Parc ; étudier leur articulation avec la programmation du Contrat de Parc 2027-2028, lorsque cela est pertinent

3. Concevoir des supports de restitution et de sensibilisation accessibles aux élus et aux partenaires (synthèse illustrée, cartes, présentation des principaux résultats).

Résultats attendus à l'issue du stage

Un diagnostic territorial synthétique associant analyses quantitatives et qualitatives, et précisant les limites des données mobilisées.

Une cartographie des acteurs, des dispositifs et des principales difficultés d'accès à l'alimentation.

Un support pédagogique de restitution à destination des élus et des partenaires.

Une synthèse de la concertation territoriale et une proposition de pistes d'action hiérarchisées pour le PAT.

Profil

- Niveau master (bac +5) en sociologie de l'alimentation, géographie, gestion des territoires, développement local et rural, politiques publiques ou domaine proche.
- Connaissances dans le domaine de l'agriculture, l'alimentation, l'aide sociale.
- Connaissance de l'outil Parc et des collectivités territoriales
- Capacité à mener des entretiens qualitatifs en présentiel et par téléphone, sens de l'écoute et respect de la confidentialité.
- Bonnes capacités relationnelles, travail en équipe
- Capacité d'analyse et de rédaction.
- Force de propositions et sens de l'organisation.
- Autonomie

Conditions générales du stage

- Stage de 6 mois, 35h/semaine
- Lieu de travail : La Coquille ; Maison du Parc.
- Début du stage : à définir, à partir de mars 2027
- Mise à disposition d'un ordinateur professionnel à confirmer par le Parc.
- Indemnisation légale conformément au barème en vigueur
- Permis B souhaité + véhicule personnel, frais de déplacements remboursés base tarifs administratifs

Candidatures

Candidatures à adresser au Parc avant le 31 décembre 2026
Cécile ROBERT c.robert@pnrpl.com
05 53 55 36 00